



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-100**

EN DATE DU : **16 DÉCEMBRE 2025**

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHOIX DE L'OFFRE D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE L'AVENUE DE LA LIBERTÉ A BONNAT**

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni au Chai à Bonnat selon convocation le 10 décembre 2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Philippe CHAVANT a été désigné Secrétaire de séance.

#### **PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Eveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

#### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Madame et Messieurs**

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI, Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX

#### **ECXUSÉS (2) : Messieurs**

Jacques AUSSOURD, Roger LANGLOIS

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	25	23	23	0

Arrivée de Madame DARVENNE et de Monsieur GUETAT à 19h15

Vu l'arrêté n°23-2024-13-003 du 13 novembre 2024, portant modifications des statuts,  
Vu la compétence « assainissement collectif » exercée par la CCPCM au 1er janvier 2025,

Dans le cadre des travaux d'assainissement collectif Avenue de la Liberté à Bonnat, il est nécessaire de contracter un emprunt.

Le Conseil Communautaire après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales proposées par La Caisse d'Epargne :

#### CARACTÉRISTIQUES :

Montant du contrat de prêt : 142 000,00 EUR

Durée du contrat de prêt : 15 ans

Objet du contrat de prêt : financer les travaux sur le réseau d'assainissement collectif sur la commune de Bonnat

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,86 %

Base de calcul des intérêts: mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement: échéance constante

Remboursement anticipé: autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission d'engagement : 150,00 EUR

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des voix exprimées, par 23 pour, 2 abstentions :

- **ACCEPTE** les conditions de prêt présentées ci-dessus

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Caisse d'Epargne

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus**  
**Pour Extrait Conforme**  
**Le Président,**  
**Guy MARSALEIX**

**Le secrétaire de séance**  
**Philippe CHAVANT**

